

EXAMEN AU CAS PAR CAS – DOCUMENT D'URBANISME ÉLABORATION ET PROCEDURES D'ÉVOLUTION

Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires à l'examen au cas par cas de votre projet de document d'urbanisme telles que mentionnées à l'article R104-30 du code de l'urbanisme. Il peut être utilisé pour l'ensemble des procédures concernées par l'examen au cas par cas : élaboration, révision, modification ou déclaration de projet. Les réponses à apporter doivent être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à partir des connaissances dont vous disposez.

En application de l'article R122-18 II du code de l'environnement, ces informations sont mises en ligne sur notre site internet.

Ce formulaire doit être accompagné de tous les documents justificatifs permettant à l'autorité environnementale de comprendre votre projet, de connaître son environnement humain et naturel et d'évaluer les enjeux environnementaux (projet de règlement et de zonage, projet d'OAP,...), à transmettre en annexe.

Les liens Internet sont donnés à titre indicatif

1. Intitulé de votre projet et son état d'avancement

1.1 Renseignements généraux	
Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ?	Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ?
Modification n°2 du PLU	Saint-Maurice-de-Lignon (43)

1.2 En cas d'élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUI :	
Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?	/
De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l'arrêt de votre projet ?	/

2. Coordonnées

2.1 Identification de la personne publique responsable	
Qui est la personne publique responsable ?	Mme SERVEL Isabelle - Maire
Coordonnées pour les échanges administratifs : adresse, téléphone, courriel ?	Mairie de Saint-Maurice-de-Lignon 27, rue Nationale 43200 Saint-Maurice-de-Lignon Tel : 04.71.65.31.32

NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.

3. Caractéristiques générales de votre projet

3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT ?		
Oui	Non	SCoT Jeune Loire approuvé le 02 février 2017

3.2 Votre territoire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte communale ?		
Oui	Non	Saint-Maurice-de-Lignon est couverte par un PLU approuvé le 8 février 2013, document qui a fait l'objet d'une évaluation environnementale.

3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ?																																																								
Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ?	2 597 habitants en 2017																																																							
Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?	3023 ha																																																							
Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est la superficie du territoire concernée par votre projet ?	Cf. Note de présentation de la Modification n°2 ci-jointe																																																							
Si le territoire dispose déjà d'un document d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles et naturelles. Annexe à joindre : document graphique du plan en vigueur ou du projet	<p>Ci-dessous, le tableau récapitulatif des surfaces du PLU en vigueur et du projet de PLU à l'issue de la modification :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4">ÉVOLUTION DES SURFACES DU PLU - Modification n°2</th> </tr> <tr> <th colspan="2">Zone PLU</th> <th>Superficie* avant la modification (ha)</th> <th>Superficie* après la modification (ha)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="5">Zones urbaines</td> <td>UA</td> <td>7.1</td> <td>7.1</td> </tr> <tr> <td>UB</td> <td>175.4</td> <td>170.3</td> </tr> <tr> <td>UE</td> <td>3.7</td> <td>3.7</td> </tr> <tr> <td>UL</td> <td>33.2</td> <td>33.2</td> </tr> <tr> <td>UI</td> <td>4.5</td> <td>29.8</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">Zones à urbaniser</td> <td>AUb</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>AUc</td> <td>17.9</td> <td>15.8</td> </tr> <tr> <td>AU</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Zones agricoles</td> <td>AUi</td> <td>5.8</td> <td>6.3</td> </tr> <tr> <td>A</td> <td>1 115.3</td> <td>1 115.9</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">Zones naturelles</td> <td>Ah</td> <td>3.5</td> <td>3.5</td> </tr> <tr> <td>N</td> <td>1 622.5</td> <td>1 623.1</td> </tr> <tr> <td>NL</td> <td>10.3</td> <td>10.3</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Nh</td> <td>3.8</td> <td>3.8</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>*Superficie intégrant les évolutions de zonage relatives à la Déclaration de Projet n°2 menée en parallèle de la présente procédure de modification</i></p>	ÉVOLUTION DES SURFACES DU PLU - Modification n°2				Zone PLU		Superficie* avant la modification (ha)	Superficie* après la modification (ha)	Zones urbaines	UA	7.1	7.1	UB	175.4	170.3	UE	3.7	3.7	UL	33.2	33.2	UI	4.5	29.8	Zones à urbaniser	AUb			AUc	17.9	15.8	AU			Zones agricoles	AUi	5.8	6.3	A	1 115.3	1 115.9	Zones naturelles	Ah	3.5	3.5	N	1 622.5	1 623.1	NL	10.3	10.3		Nh	3.8	3.8
ÉVOLUTION DES SURFACES DU PLU - Modification n°2																																																								
Zone PLU		Superficie* avant la modification (ha)	Superficie* après la modification (ha)																																																					
Zones urbaines	UA	7.1	7.1																																																					
	UB	175.4	170.3																																																					
	UE	3.7	3.7																																																					
	UL	33.2	33.2																																																					
	UI	4.5	29.8																																																					
Zones à urbaniser	AUb																																																							
	AUc	17.9	15.8																																																					
	AU																																																							
Zones agricoles	AUi	5.8	6.3																																																					
	A	1 115.3	1 115.9																																																					
Zones naturelles	Ah	3.5	3.5																																																					
	N	1 622.5	1 623.1																																																					
	NL	10.3	10.3																																																					
	Nh	3.8	3.8																																																					

3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?

Annexe à joindre : pour une élaboration ou une révision générale de PLU communal ou intercommunal, joindre votre projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ; pour les autres procédures d'évolution, joindre les documents du PLU approuvé (PADD, zonage, règlement...)

Les objectifs stratégiques du PADD sont :

➡ **OBJECTIF 1 : CONSERVER L'ATTRACTIVITE DE LA COMMUNE TOUT EN MAITRISANT L'URBANISATION FUTURE**

➡ **OBJECTIF 2 : DYNAMISER LA VIE ECONOMIQUE**

➡ **OBJECTIF 3 : VALORISER LE CADRE DE VIE**

➡ **OBJECTIF 4 : PERENNISER L'ACTIVITE AGRICOLE**

➡ **OBJECTIF 5 : PRESERVER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE NATUREL**

3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?

Annexe à joindre : délibération engageant la procédure

Le projet de Modification n°2 du PLU de Saint-Maurice-de-Lignon a pour objectif de :

- Réajuster les zones d'activités sur le secteur du Bouillou/Larjallier :
 - Reclassement des zones UBb en Ulb, de la zone AUb en AUi afin d'harmoniser les règles applicables sur ce secteur à vocation principale d'accueil d'activités économiques ;
 - Réduction de l'extrémité Sud de la zone AUi ;
 - Création d'une OAP sur l'intégralité du secteur qui se substituera aux 2 OAP initiales (« Zone AUb de Bouillou » et Zone AUi de Bouillou »).
- Mise à jour et modification des Emplacements Réservés (ER).
- Adaptation du règlement écrit et notamment des prescriptions concernant les aspects extérieurs des constructions.

3.6 Votre projet concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) ?

Qui	Non	/
-----	-----	---

3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procédures ?

	oui	non	Le cas échéant, précisez :
Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) :		X	/
Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ?	X		Une procédure de Déclaration de Projet n°2 emportant mise en compatibilité du PLU de Saint-Maurice-de-Lignon est menée parallèlement à la présente procédure de Modification n°2 du PLU. Cette Déclaration de Projet n°2 porte sur un projet de création d'un parc animalier au lieu-dit « Maubourg » et est soumise à Évaluation Environnementale.

3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...			
	<i>oui</i>	<i>non</i>	Le cas échéant, précisez
Les dispositions de la loi Montagne ? http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=map43;i=zone_mont.zone_mont;l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270	X		Commune classée en zone de montagne
Les dispositions de la loi Littoral concernant les grands lacs (Auvergne Rhône-Alpes) ? http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection_du_zonage_«_Loi_Littoral_»		X	
Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ? http://www.gesteau.eaufrance.fr/	X		SAGE du Lignon du Velay SDAGE Loire-Bretagne
Autres : Appartenance de votre commune à une communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional...	X		CC des Sucs PETR de la Jeune Loire

3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ? <i>Annexe(s) à joindre : Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone</i>
/

4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1 Présentation de votre projet	
À quel type de commune appartenez-vous ? Sélectionnez dans la liste ci-contre	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Commune de centralité urbaine ▲ Commune péri-urbaine de première couronne ▲ Commune péri-urbaine éloignée • Pôle de vie ▲ Pôle rural ou centre-bourg dans un espace rural ▲ Commune rurale • Autre : (précisez)
4.1.1 Si votre projet permet la création de logements, précisez :	
Sur les 10 dernières années, quelle est la tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants ? http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp	/
Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ? Quels besoins en logements cela créera-t-il ? Précisez : Combien de logements en dents creuses,	/

4.1 Présentation de votre projet	
combien en extension de l'enveloppe urbaine? Combien de logements seront réhabilités ?	
Combien de logements vacants avez-vous sur votre (vos) commune(s) ? http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp	/
Quel taux de rétention foncière votre projet applique-t-il ? Indiquez le détail du calcul.	/
Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?	/
Quelle sera la surface moyenne par logement ?	/
Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace ? Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votre commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en oeuvre	
/	
4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activités économiques, industrielles ou commerciales, précisez :	
Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le SCoT ?	Oui
Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation ?	<p>Le projet de modification n°2 du PLU prévoit le réajustement des zones d'activités sur le secteur de Bouillou/Larjallier en :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Reclassant des 2 zones urbaines à vocation principale d'habitat (UBb) en zone urbaine à vocation artisanale et industrielle (UI), représentant environ 5ha ; ▪ Reclassant d'une partie d'une zone à urbaniser à vocation d'habitat (AUB) en zone à urbaniser à vocation artisanale et industrielle (AUi), représentant environ 1.5ha ; ▪ Reclassant en zone agricole (A) le reste de la zone à urbaniser modifié précédemment, représentant environ 5940m² et correspondant à un secteur de ligne de crête. ▪ Réduisant l'extrémité Sud de la zone AUi, via le reclassement en zone N des parcelles cadastrées BN n°11 et 12, représentant 6°390m², et le reclassement en zone UIb de la parcelle cadastrée BN 13, représentant 2°764m².
S'il existe déjà une ou des zones d'activités sur votre territoire : <ul style="list-style-type: none"> • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ? 	<p>Il existe deux zones d'activités sur la commune de Saint-Maurice- de-Lignon :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ZA de Bouillou d'une surface de 9,1ha, avec un taux d'occupation d'environ 80%. Cette zone comprend une possibilité d'extension (zone AUi au PLU) de 5 ha, qui passera à 6,3 ha après la modification n°2

4.1 Présentation de votre projet

	<p>du PLU.</p> <ul style="list-style-type: none"> - ZA de Larjaller d'une superficie de 9,8 ha, entièrement occupée. <p>À noter que la commune comprend plusieurs petits secteurs d'activités au niveau du bourg (zone UIa au PLU), qui sont destinés à être relocalisées dans les zones d'activités précitées.</p>
<p>S'il existe déjà une ou des zones d'activités à l'échelle de l'intercommunalité et du SCoT:</p> <ul style="list-style-type: none"> • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ? 	<p>Nombre de ZA sur la Communauté de communes des Sucs : 14 Surface totale : 107.8 ha Surface occupée estimée : 96.7 ha Surface restante disponible : 7,5</p>

Tableau extrait du diagnostic du SCoT Jeune Loire approuvé le 02/02/2017 :

ZONES D'ACTIVITES PAR INFRA-TERRITOIRES EN 2014							
Communautés de Communes	Surface totale (ha)	Surface occupée estimée (ha)	Surface restante disponible (ha)	Nombre de ZA	Nombre d'établissements	Nombre d'emplois	Nombre d'emplois/ha occupés
CC de la Loire et Semène	92,9	85,1	7,7	20	116	1 543	18
CC les Marches du Velay	212,5	2 04,6	7,8	17	217	2 736	13
CC de Rochebaron à Chalencon	17,3	12,9	4,2	6	32	239	19
CC Les Sucs	107,8	96,7	7,5	14	167	1 352	14
CC du Pays de Montfaucon	71,1	59,9	5,4	12	62	909	15
CC Haut Lignon	30,5	25,4	5	6	48	308	12
Total	532,1	484,6	37,6	75	642	7 087	15

<p>Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ? Indiquez lequel et comment il s'applique ?</p>	<p>Les zones modifiées sont déjà ouvertes à l'urbanisation. Le projet modifie uniquement la vocation de 2 zones urbaines et d'une partie d'une zone à urbaniser passant d'une vocation d'habitat vers une vocation artisanale et industrielle.</p> <p>À noter que la zone AUi modifiée de Bouillou comprend une OAP sur l'intégralité de son périmètre (OAP jointe en annexe).</p>
---	--

Complétez si nécessaire (ex : projet d'OAP jointe en annexe...)

/

4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?
Des espaces agricoles ?	X		L'extrémité Nord du périmètre de la zone AUb objet du projet de modification est reclassée en zone Agricole (environ 5940m ²). Ce secteur correspond à des terrains en ligne de crête, dans une pente d'un versant différent du reste de la zone à urbaniser.
Des espaces boisés ?		X	/
Dans le cadre d'une procédure d'évolution : Des zones identifiées naturelles, forestière ou agricoles protégées au titre d'un document d'urbanisme existant ?		X	/
Complétez si nécessaire			
/			

4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Une zone Natura 2000 (ZPS, ZSC, SIC) à proximité ? http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map	X		Le site Natura 2000 « Gorges de La Loire » a été désigné Zone de Protection Spéciale par arrêté ministériel du 6 avril 2006
Un parc naturel national ou régional ?		X	
Une réserve naturelle nationale ?		X	
Un espace naturel sensible ?		X	
Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ? http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map	X		Le territoire communal est concerné par trois ZNIEFF : <ul style="list-style-type: none"> - ZNIEFF de type II, référencée 830007470 « Haute vallée de la Loire » - ZNIEFF I n° 830005541 « Gorges du Lignon » - ZNIEFF I n° 830005540 « Gorges du Ramel » Ces zones identifient des espèces et habitats présentant des intérêts patrimoniaux à préserver, mais sans incidences sur le secteur concerné
Un arrêté préfectoral de protection de biotope ? http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		X	/
Une ou des zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (inventaire départemental, communal, convention RAMSAR ...) soit par inventaire soit par expertise pédologique ?		X	/

4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Un ou des cours d'eau identifiés en liste 1 ou 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement ? https://www.eaurmc.fr/ https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html		X	/
Complétez si nécessaire			
/			

4.4 Continuités écologiques			
Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisines, intercommunalités, SCoT, PNR...) ou dans un document d'urbanisme antérieur des analyses portant sur les continuités écologiques ?	Oui	Non	Le SCoT Jeune Loire définie une Trame Verte et Bleue dans son DOO.
Dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, quels sont les éléments de la trame verte et bleue ? http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map	Saint-Maurice-de-Lignon est concerné pour partie par les zonages du SRCE suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Réservoir de biodiversité à préserver - Corridors écologiques diffus à préserver - Corridors écologiques à préciser - Cours d'eau à remettre en bon état 		

4.5 Paysage, patrimoine bâti			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Site classé ou projet de site classé ? http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		X	
Site inscrit ou projet de site inscrit ? http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		X	
Site patrimonial remarquable (y compris anciennes ZPPAUP ou AVAP ou anciens secteurs sauvegardés) ?		X	
Éléments majeurs du patrimoine ? http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/		X	
Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCoT, charte de parc, atlas de paysage... ?		X	
Complétez si nécessaire			
/			

4.6 Ressource en eau	
Captages	

4.6 Ressource en eau			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? Périmètre de protection immédiat, rapproché, éloigné d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? Autres captages prioritaires ?	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
		X	
		X	
Usages : eau potable ; gestion des eaux usées et eaux pluviales			
Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs ?	X		Pas de problématiques particulières
Le système d'assainissement des eaux usées a-t-il une capacité suffisante pour répondre aux besoins présents et futurs du territoire ? http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/	X		
Des démarches sont-elles entreprises pour garantir la bonne gestion des eaux pluviales sur votre territoire?	X		La gestion des eaux pluviales est traitée dans le cadre des secteurs raccordés à l'assainissement collectif
Complétez si nécessaire			
/			
4.7 Sols et sous-sol			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Sites et sols pollués ou potentiellement pollués :base de données BASOL ? http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php		X	
Anciens sites industriels et activités de services :base de données BASIAS ? http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&carte=		X	
Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?		X	
Complétez si nécessaire			
/			

4.8 Risques et nuisances

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Risques ou aléas naturels ?		X	
Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?		X	
Nuisances ?		X	
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?		X	
Complétez si nécessaire			
/			

4.9 Air, énergie, climat

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Y a-t-il une desserte en transport collectif sur votre territoire		X	
Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?		X	
Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) ? Enjeux spécifiques relevés par le PCAET (ou projet de PCAET) ?		X	
Projet éolien ou de parc photovoltaïque ?		X	
Complétez si nécessaire			
/			

5. Annexes (rappel)

Les annexes sont des éléments essentiels pour permettre à l'autorité environnementale de comprendre votre projet et d'évaluer les enjeux environnementaux qu'il constitue et/ou doit prendre en compte :

- pour les cas d'élaboration ou de révision générale : il est recommandé de transmettre, outre le projet de PADD, un projet de zonage permettant de visualiser les secteurs prioritaires pour l'urbanisation ;
- pour les procédures d'évolution partielle (révision allégée, mise en compatibilité DUP/DP, modification) : il est essentiel de fournir les documents initiaux et de préciser les éléments qui doivent évoluer (ex : plan de zonage avant/après ; règlement avant/après, OAP avant/après)

Coordonnées de la personne à contacter	Annexe 1 ci-jointe	<input checked="" type="checkbox"/>
Élaboration ou révision « générale » de PLU ou PLUi	Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI	<input type="checkbox"/>
	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur	<input type="checkbox"/>
	Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration	<input type="checkbox"/>
Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet modifiant un PLU	Le projet de dossier envisagé pour la réunion d'examen conjoint	<input type="checkbox"/>
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	<input checked="" type="checkbox"/> cf. Délibération du 31 janvier 2020
Pour les procédures d'évolution	Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS Projet de règlement AVANT/APRÈS Autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, risques, ...)	<input checked="" type="checkbox"/> cf. Note de présentation
Pour tous	Cartographie du PADD Autres (OAP, ...)	<input checked="" type="checkbox"/> cf. Dossier du PLU en vigueur (rapport, règlement, zonage, PADD ...)

6. Signature du demandeur (personne publique responsable)

<p>Date : 22/04/2020</p> <p>Lieu : Saint-Maurice-de-Lignon</p>	<p>Madame le Maire, Isabelle SERVEL</p> 
--	--

ANNEXE 1

Contacts

Identification de la personne ressource, en charge du suivi du dossier Vous indiquerez ici les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.	
Contact au service technique ou du bureau d'étude par exemple	Nathalie MAISONNIAL - Secrétaire générale
Coordonnées nécessaires pour vous joindre : adresse, téléphone, courriel	Mairie de Saint-Maurice de Lignon 27, rue Nationale 43200 Saint-Maurice de Lignon Tel : 04.71.65.79.51 Mail : sg@smdl.org